

Nord vaudois-Broye

Une chasse à l’homme se déroule sur Facebook

Avenches
Un habitant a publié deux photos d'un individu soupçonné de brigandages. Les témoignages affluent tout comme les menaces

Antoine Hürlimann

«Si vous croisez cet individu près de chez vous, sachez que vous allez être cambriolé dans les dix jours ou que votre vélo va disparaître ou tout autre objet, c'est mon cas et la police vaudoise lui a envoyé une convocation (...) Selon mes infos, il devrait être expulsé.» Il y a un mois, un Avenchois diffusait sur Facebook cet avertissement accompagné de deux photos. Depuis, cette publication ne cesse d'être commentée par des internautes qui n'hésitent pas à suivre cet homme, le pointer du doigt dans la rue et publier en temps réel des informations relatives à sa localisation. Visiblement connu comme le loup blanc dans l'antique capitale des Helvètes depuis plusieurs années déjà, l'individu jeté en pâture à la vindicte populaire serait loin d'être un ange.

«Il en fait plein des conneries lui... Souvent croisé et je déteste le voir aux alentours de chez moi ou autour de mes enfants.» «Il m'a piqué mon vélo il y a 2 semaines. Aberrant que la police ne l'attrape pas.» «Déjà eu affaire à lui, je l'ai attrapé une fois quand il planquait une mèche de perceuse. La gendarmerie le cherchait justement, et je l'ai croisé plusieurs fois sur Avenches. J'espère qu'ils vont rapidement faire ce qu'il faut avec cet énergumène, autrement ça pourrait dégénérer...» Ou plus menaçant encore: «Je l'attrape



Un Avenchois a publié des photos d'un individu qu'il accuse de vol. Selon la police, il pourrait être poursuivi pour son geste. DR

le jour d'Halloween dehors, je vais me faire un plaisir de le détruire (...). La chasse sera ouverte.»

Joint par téléphone, l'auteur de la publication estime avoir «tout fait pour éviter la diffamation». En outre, il ne voit pas de problème à diffuser sur Facebook les photos de celui qu'il accuse d'être l'auteur de plusieurs larcins. «J'ai déposé une plainte contre lui parce qu'il a volé une télévision dans le cabanon situé dans mon jardin, mais la police ne l'attrape pas. Et regardez les commentaires! Je suis loin d'être le seul à

en avoir marre de lui. Il pollue la vie des habitants du coin.»

Violation de la sphère privée
En effet, plusieurs personnes parlent de ses supposés méfaits avec précision: cambriolages, vols, trafic de cocaïne... La liste est longue. Cependant, la police cantonale ne confirme pas ces nombreuses allégations. «La personne à laquelle vous faites référence est effectivement connue des services de polices, explique son porte-parole, Pascal Fontaine. Toutefois, les dispositions légales en la

matière (CPP), ne nous autorisent ni à confirmer, ni à infirmer les propos relayés sur les réseaux sociaux.»

Concernant la publication à l'origine de cette véritable chasse à l'homme, «il est évident que la police ne cautionne pas ces pratiques qui violent la sphère privée d'une personne, laquelle pourrait déposer une plainte pénale», poursuit le porte-parole. Pour savoir s'il y a des procédures en cours, Pascal Fontaine renvoie la balle au Ministère public central. Ce dernier n'a pas répondu à nos sollicitations.

De leur côté, les internautes s'étonnent de «l'inaction des forces de l'ordre», alors que, selon eux, le domicile de cet individu de nationalité polonaise serait connu de tous: il logerait au Café-Bar & Hôtel Le Forgeron. «C'est complètement faux, assure son directeur, Ludovic Lauper, qui souhaite mettre fin à cette rumeur. C'est son amie qui résidait dans une de nos chambres. Mais il y avait tout le temps des problèmes... Il venait discrètement la voir alors que je lui avais dit que je ne voulais pas de lui chez moi... Et les deux se tapaient dessus: c'en était trop pour moi. J'ai expulsé sa compagne à la fin du mois dernier.»

Sa désormais ex-copine, justement, confirme toute l'histoire. «Aujourd'hui, je ne suis plus avec. Je devais m'en aller pour ne pas être en danger. Concernant les accusations de vols qui pèsent sur lui, disons qu'il a ce comportement à cause de ses addictions. Mais ce n'est pas le seul. Au fond de mon cœur, j'ai envie de l'aider, mais c'est lui qui a choisi cette vie. C'est sa faute.»

Aujourd'hui, la jeune femme a trouvé un appartement. «Dites bien que je vais emménager seule. Je vais l'aider dans ses démarches, mais je ne veux plus être assimilée à lui... J'ai tellement honte.» Le principal intéressé, lui, n'a pas souhaité répondre à nos questions.

Riviera-Chablais

Des costumes de la Fête défilent à la Saint-Martin

Vevey
Grande avant-première à la foire cette année: les cartes de jeu imaginées pour le spectacle de 2019 feront partie du cortège

«Avec Giovanna (*ndlr: Buzzi, conceptrice des costumes de la prochaine Fête des Vignerons*), nous avons inventé un nouveau jeu de cartes. Nous l'avons «testé» à l'OLMA, et l'accueil a été super!» Daniele Finzi Pasca, directeur artistique de la grande manifestation 2019, se réjouit d'avoir fait défiler à Saint-Gall, pour la plus grande foire agricole de Suisse, des costumes représentant des cartes de jeu, qui évolueront l'été prochain dans les arènes veveysannes. Si les Suisses alémaniques ont été les premiers à pouvoir les admirer, les Veveysans ne seront pas en reste ce mardi: s'il ne pleut pas, ces cartes feront partie du cortège de la Saint-Martin (au départ du Jardin Roussy, à La Tour-de-Peilz, à 9 h 15), aux côtés des animaux, des Milices Vaudoises ou encore des Fîfres et Tambours de Bâle.

Traditionnellement, cette parade voit défiler à travers la ville les animaux de la ferme, clin d'œil au fait qu'historiquement la Saint-Martin représente la fin de la saison

des cultures, le moment où les animaux - difficiles à nourrir en hiver - étaient tués par les familles paysannes.

Dans la Ville d'Image, c'est le bœuf à la broche et le papet vaudois qui pourront être dégustés. Comme à l'accoutumée, plus de 400 marchands proposeront leurs spécialités, dont la plus connue: les nonnettes au rhum.

L'an prochain sera décidément particulier à Vevey: outre la Fête des Vignerons, la Foire de la Saint-Martin fêtera sa 550e édition. La Confrérie éponyme, organisatrice, cherche du sang neuf. «Nous sommes en train de nous restructurer: de jeunes conseillers vont gentiment entrer au Conseil pour nous permettre d'arrêter, car nous avons pris de l'âge», affirme Yves Moser, lieutenant du Commandeur. Comptent-ils sur un engouement d'inscriptions des acteurs figurants de la Fête des Vignerons appartenant à la troupe de la Saint-Martin? «Nous n'avions pas été mis au courant qu'il y avait une telle troupe. Mais nous espérons que l'esprit ainsi créé entre ces gens les incitera à adhérer à notre Confrérie.» **ST.A.**

549e Foire de la Saint-Martin
Départ du cortège à 9 h 15. Discours à 10 h, repas dès 11 h 30, fin à 18 h.



Les cartes de jeu lors du cortège de l'OLMA à Saint-Gall le 13 octobre dernier. JEAN-CLAUDE DURGNAT © FÊTE DES VIGNERONS

Le nouvel Hôtel du Lac sera vitré et ouvert au public

Estavayer-le-Lac
N'ayant pas encore repris la main sur le droit de superficie régissant l'exploitation du site, la Commune songe déjà à l'avenir de l'établissement

Une cinquantaine de chambres et une quinzaine d'appart-hôtels dans un nouvel édifice de six niveaux, soit 1,5 étage de plus qu'actuellement, rayonnant à 360 degrés sur la place Nova-Friburgo d'Estavayer-le-Lac. Tel pourrait être le futur visage de cette presque île qualifiée de stratégique par les autorités communales en termes de développement touristique, ont appris les conseillers généraux d'Estavayer, réunis lundi soir à Vuissens. Dévisé à 15 millions de francs, le projet a été monté par Franco Rubin et Daniel Grosso, deux Staviaquois actifs dans les milieux de la construction et motivés à redonner vie à cet endroit. Il serait financé par l'avocat et promoteur Damien Piller, via sa société Anura.

«Nous ne sommes pas satisfaits de l'utilisation actuelle de cet endroit, et le Conseil communal (*ndlr: Municipalité*) a été séduit par ce dossier, qui se veut ouvert au public et dont le financement est garanti», ont présenté le syndic, André Losey, et son collègue Éric Chassot, lors d'un point presse organisé dans l'après-midi.



Construit dans les années 60 en deux temps, l'actuel Hôtel du Lac est à l'abandon depuis plusieurs mois et dans un état de délabrement inquiétant. JEAN-PAUL GUINNARD

Point crucial aux yeux des édiles, le projet respecte la volonté de la population de maintenir un large accès au public sur la place, de garantir l'accès au débarcadère et de sauvegarder les anciennes baraquements de pêcheurs. Ouvert au public avec un restaurant au rez-de-chaussée et des salles de séminaires, le nouvel édifice le sera aussi en terrasse, où il proposera une piscine et un espace bien-être. «Les futurs propriétaires des appartements seront contraints de les mettre en location quand ils ne seront pas là, pour éviter les lits froids», a précisé Damien Piller.

Avec son intention de signer un nouveau droit distinct et permanent (DDP, anciennement droit de superficie) sur ce secteur, Estavayer sonne le glas des précédents projets imaginés sur le site ces dernières années. Pour rappel, la Commune avait entamé un bras de fer avec la société Hôtel du Lac et Restaurant du Débarcadère SA l'été dernier en résiliant le DDP les liant. Conclue en 1959 pour une durée de nonante-neuf ans, la transaction obligeait notamment les bénéficiaires à maintenir le bâtiment et à assurer son exploitation. «Ce lieu symbolique est à l'abandon depuis

trop longtemps. Il est temps de le réhabiliter», commente André Losey.

Sans attendre la décision du tribunal, qui devra déterminer le montant de l'indemnisation due à la SA pour la reprise des biens, Estavayer a donc décidé d'aller de l'avant dans le dossier parallèle de réalisation du nouvel établissement à construire. Un projet de plan d'aménagement de détail (PAD) a ainsi déjà été soumis au Canton pour étude. Si tout se passe bien, les enquêtes pourraient être lancées dès l'an prochain et la mise en exploitation à l'été 2021. **S.G.**

Monthey (VS)

Le comité qui militait pour la 2e fois contre le projet de règlement sur la gestion des déchets n'a pas obtenu les signatures nécessaires

Le référendum contestant le nouveau projet de règlement sur la gestion des déchets n'a pas abouti. Il y a un an, un comité s'était déjà élevé contre l'introduction d'une taxe au sac à Monthey, acceptée dans

61 autres communes du Valais romand. Ils avaient alors obtenu 3000 signatures et été suivis dans les urnes par 70% des citoyens.

Le 2e référendum lancé en septembre contre la nouvelle mouture du règlement n'a pas connu le même succès: 1905 signatures ont pu être déposées, sur les 1956 paraphes nécessaires. Le règlement entrera en vigueur le 1er janvier. Les Monthey-sans devront dès lors utiliser les sacs officiels blancs, en circulation dans le reste du Valais romand. **D.G.**

Château-d'Œx

Une journée pour parler d'herbages

Carburant de l'économie locale - agricole autant que touristique - l'herbage sera au centre de la prochaine Journée du Parc naturel Gruyère-Pays-d'Enhaut, samedi. Gratuit, l'événement se déroule à la halle Landi dès 10 h. Les curieux auront l'occasion d'en apprendre plus sur cette matière première. Et les éleveurs de profiter des conseils de spécialistes pour améliorer la qualité de leurs herbages. Un concours désignera le meilleur fourrage. C'est une chèvre qui jouera le rôle de juge impartial. **D.G.**

Vevey

Le service Dring-Dring gratuit

Une des nuisances de la Fête des Vignerons: l'inaccessibilité de la place du Marché (même si actuellement libérée pour la Saint-Martin), qui sera complètement fermée au stationnement dès le 1er janvier. Parmi les mesures pour compenser ces soucis, le service de livraison de courses à domicile par vélo cargo, Dring-Dring, sera gratuit pendant une année pour tout habitant de Vevey, La Tour-de-Peilz, Corseaux et Corsier, depuis les commerces partenaires (liste sur www.dringdring.ch/riviera). **ST.A.**